

Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'ONG Amitié Picardie Madagascar

05 Avril 2025

IEM Saint Exupery Rue Sagebien Amiens

26 membres présents ou représentés prendront part aux votes

- Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale 2024
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

- Rapport moral :

Le Président fait le point sur le nombre de parrainages, 52 enfants actuellement, Actuellement 25€ par mois pour les enfants jusqu'à la Terminale et 30€ pour les étudiants. Le changement d'établissement bancaire (Crédit Mutuel au lieu de la Société Générale) s'est fait, cela a permis de réduire les frais de virements. Un rendez-vous est programmé le 10 mai avec le directeur pour négocier les frais et envisager un partenariat.
Quitus est donné au Président sur ce rapport moral.

Nous poursuivons les parrainages :

A ce jour 52 enfants sont parrainés,

- Alasora: 6 enfants
- Amparibe: 9 enfants
- Itaosy: 2 enfants
- Antsirabe: 3
- Ambatomena : 3
- Fiarenana : 27
- Ankadimanga : 2

Nous continuons de suivre et soutenir le lycée LPAA (Collège et Lycée de langue française) créé par Claude Guillon.

Présentation des actions de l'année 2024 par Bruno Ranson : le Président fait un résumé des actions réalisées en 2024 : début 2024 expo vente de tableaux au casino de Fort Mahon. Pour les 25 ans de l'ONG, un repas avec animation s'est déroulé le 5 Octobre 2024 et a réuni plus de 100 personnes. Bilan très positif permettant aux différents membres de faire connaissance.

Présentation des constructions réalisées en 2024 par Emile Andriamanana qui suit les actions de l'ONG sur place, lors de ses déplacements : Construction de 2 écoles Fiarenana et Sahamena

Nous avons financé la réfection de 2 CSB mais n'en avons aucune nouvelle

Quitus est donné au président

- Rapport financier :
Nous avons eu des rentrées pour un montant de 65047,63€
Nous avons eu des dépenses pour un montant de 64740,79€

Ce qui donne un solde positif de 306,84€

La trésorerie au 31 décembre entre le livret A et le compte bancaire est de 32370,99€

Quitus est donné au trésorier

Cotisations :

Le choix est de conserver la cotisation de base à 20€ dans la mesure où la plupart des cotisants versent un montant plus important.

Au sujet des cotisations et du bulletin d'adhésion, ce dernier sera modifié pour être plus explicite.

Lors des envois de la lettre info ou autre, un bulletin de parrainage sera également envoyé systématiquement

Le président lève la séance à 16h30

Bruno RANSON